

Brioude, le 15 septembre 2026

Le Proviseur,

Affaire suivie par :
Bastien DUVERT
Tél : 04.71.50.08.75
Mél : ce.0430003v@ac-clermont.fr

à

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves

Objet : Campagne de bourse année scolaire 2026/2027

J'ai l'honneur de vous informer que la campagne de bourse nationale de lycée est ouverte jusqu'au 15 octobre 2026.

Les responsables d'élève qui ont consenti à l'étude automatique de leur droit à bourse lors de l'inscription de leur enfant sont dispensés de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire 2026, et lors des rentrées scolaires suivantes.

Les responsables n'ayant pas consenti à l'étude automatique de leur droit à bourse ont deux possibilités :

- La demande de bourse en ligne, accessible avec un compte EduConnect ou France Connect sur : <https://teleservices.education.gouv.fr/> (cette solution est à privilégier).
- Retirer un dossier papier au secrétariat du lycée.

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale de lycée et pour estimer son montant, vous pouvez utiliser le simulateur : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **15 octobre 2026**.

Dans tous les cas, le secrétariat de l'établissement se tient à votre disposition pour vous donner toute information utile et vous aider à compléter votre demande. En particulier, si vous ne disposez pas du matériel, des identifiants ou des compétences nécessaires pour faire une demande en ligne, le secrétariat pourra vous accompagner dans la démarche avec un ordinateur de l'établissement.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur



Fabrice FÉRY